Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2026 a été convoqué le 17 septembre 2026.
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le mercredi 23 septembre 2026, à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Laurence LEFEVRE, Pascal TOSCH, Marylee HERVET, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Thierry LEFEVRE, Stéphane AUDUSSEAU, Sandrine ZASSO, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Aurélia DRAPEAU, Angélique LAROCHE, Amélie DUMONT, Cécile BICHON, Régis DUROUCHOUX, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Thomas DELPLACE

Avaient donné pouvoir :

Mukerrem AK	**procuration à AK Gamze**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**

Absents : Benoît SANCHEZ, Nadia YAHYA-BEY

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2026

N° 2026 09 23 – 12

OBJET : NOUVELLE DELIMITATION DE LA RUE MADELEINE BOUTARD

RAPPORTEUR : Monsieur Pascal TOSCH

Vu les articles L. 2121-29 et L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission « Pôle Technique » en date du 31 août 2026,

Vu la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil Municipal,

Considérant la nécessité d'intégrer le parking à l'extrémité de la rue Madeleine Boutard et qui débouche sur la rue Pierre Curie,

Vu la volonté municipale de régulariser des appellations d'espaces publics afin de parfaire l'administration de la collectivité,

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_12-DE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à la dénomination de :

- La rue Madeleine Boutard, dans ses nouvelles limites allant de la rue de la Rabaterie à la rue Pierre Curie et intégrant ainsi le parking

L'exposé de Monsieur TOSCH entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE les nouvelles limites de la rue Madeleine Boutard, telles que jointes à la présente délibération.

VOTES : **Délibération adoptée à l'unanimité.**

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 23 septembre 2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 30/09/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire